



JAMAIS trop âgé pour JARDINER



**Quelques conseils pour
la gestion des déchets verts**



Le mot du Maire

Chers amis Nayais.es,

Il y a longtemps que mon équipe et moi nous interrogeons sur le problème de l'évacuation des déchets verts pour les plus âgés d'entre nous.

En effet, transporter les feuilles, herbes coupées et branches devient un vrai problème quand on ne conduit plus ou que les forces physiques baissent...

Pour vous aider à trouver « votre » solution, nous avons créé cette brochure. Vous y trouverez la solution qui vous convient, je l'espère. Si ce n'est pas le cas, laissez-nous un message à l'accueil de la mairie et nous vous recontacterons pour vous venir en aide.

Bruno BOURDAA
Maire de Nay



Sommaire

P. 2 Le mot du Maire

P. 3 Sommaire

P. 4 Où amener ses déchets verts ?

P. 5 Vous n'avez pas de véhicule ?

Le mulching

Le compost

P. 6 Le problème des haies

Une entreprise locale

Remplacer sa vieille haie par des arbustes à pousse lente

P. 7 Broyer des branches



Où amener ses déchets verts ?

Tout d'abord, nous vous rappelons la règle ordinaire :

Les déchets verts doivent être apportés dans une des déchetteries de la Communauté de Communes.

Celle où les Nayais doivent se rendre est celle de :

Coarraze

Conditions d'accès

L'accès, limité aux véhicules de tourisme et à tout véhicule carrossable de hauteur inférieure ou égale à 2,25 mètres et PTAC inférieur à 3,5T (fourgonnette), est réservé à la population des communes suivantes : ANGAIS, ARROS DE NAY, BAUDREIX, BENEJACQ, BEUSTE, BOEIL-BEZING, BORDERES, BOURDETTES, COARRAZE, LAGOS, MIREPEIX, NAY, SAINT-ABIT et SAINT-VINCENT.

Horaires d'ouverture

Du 1er octobre au 31 mars :

Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Du 1er avril au 30 septembre :

Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 15 h à 19h

Tel. : 05 59 13 81 04

La déchetterie se trouve « Parc d'Activité Economique Monplaisir », au 15, chemin de Monplaisir – 64800 COARRAZE

On peut y déposer jusqu'à 3 m3 de déchets verts par semaine et par foyer.

C'est gratuit



Vous n'avez pas de véhicule ?

Il y a d'autres solutions !

LE MUCHING :

Certaines tondeuses transforment l'herbe coupée en tout petits fragments qui retombent au sol. Rien de plus à faire !



LE COMPOST :



Vous placez vos déchets verts ainsi que vos épluchures dans un bac, au fond de votre jardin... et dans quelques mois, vous récupérez du bon terreau pour vos plantations !

Où trouver le composteur ?

La communauté des Communes du Pays de Nay propose des composteurs à des prix très raisonnables (10 à 20 € selon la taille).

Contactez Bertrand LEDIN au 05 59 61 11 82, il vous expliquera comment en obtenir un et vous donnera tous les conseils dont vous aurez besoin



Le problème des haies !

Tailler des haies produit une grande quantité de déchets. Quelles solutions ?

UNE ENTREPRISE LOCALE :



Elles sont nombreuses à proposer l'entretien des espaces verts, des jardins... Lorsque vous les contactez, vérifiez avec elles si leur prestation inclut l'enlèvement des déchets !

REPLACER SA VIEILLE HAIE PAR DES ARBUSTES A POUSSE LENTE



Broyer des branches

Il existe des Broyeurs qui transforment les branches en copeaux qui peuvent ensuite servir de paillage. Attention, leur utilisation peut comporter un certain danger...



Nous espérons que cette brochure vous aidera à trouver les meilleures solutions pour continuer à entretenir votre jardin.



